



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises

Question écrite n° 3890

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la valorisation de l'innovation dans l'artisanat et le commerce. Bien qu'omniprésente, l'innovation développée dans les entreprises du commerce et de l'artisanat est mal détectée, mal diffusée et insuffisamment valorisée. Pourtant, ces innovations contribuent au progrès général de ces secteurs d'activité. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend mettre en œuvre pour favoriser l'innovation dans le commerce et l'artisanat.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3890

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4941

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)